

PFIL INITIATIVE GRAND NANCY

Association

Siège social : Maison de l'entreprise, 8 Rue Alfred Kastler, 54320 MAXEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Nos bureaux : 3 Rue de Turique, 54000 **Nancy** (03 83 98 65 25) | 1 Rue Saint Laurent, 54700 **Pont-A-Mousson** (03 83 81 07 73) |
16 Av. Sébastopol, 57070 **Metz** (03 87 30 24 75) | secef@secef.fr | Retrouvez nous avec toute l'actualité sur www.secef.fr

SECEF | 3 Rue de Turique, 54000 Nancy | SAS au capital de 1.000.000 Euros | SIREN 759 800 451 RCS Nancy | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Grand Est | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est | Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Nancy | Membre du groupement **Absoluce** en France et **INAA** à l'international (International Association of independant Accounting firms)



PFIL INITIATIVE GRAND NANCY

Association

Siège social : Maison de l'entreprise, 8 Rue Alfred Kastler, 54320 MAXEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de PFIL INITIATIVE GRAND NANCY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PFIL INITIATIVE GRAND NANCY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes



comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 21 avril 2026

Le Commissaire aux comptes
SECEF

Signé par Patrice Godard
Le 21 avr. 2026



doc_xwb
tx_qZmdwyLeyy7J

Patrice GODARD

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 914	2 630	284	0,01	1 682	0,09
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	30 000		30 000	1,46	30 000	1,64
. Prêts	1 147 798	68 784	1 079 014	52,68	1 332 227	72,86
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	1 180 713	71 414	1 109 298	54,16	1 363 909	74,59
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 890		11 890	0,58	6 715	0,37
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	21 153		21 153	1,03	46 949	2,57
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	906 034		906 034	44,23	410 921	22,47
TOTAL (III)	939 077		939 077	45,84	464 585	25,41
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 119 790	71 414	2 048 375	100,00	1 828 494	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
--------	---	--	---	--

FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires	1 719 200	83,93	1 573 840	86,07
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires	131 425	6,42	134 821	7,37
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	67 486	3,29	87 407	4,78
Excédent ou déficit de l'exercice	-70 591	-3,44	-62 957	-3,43
Situation nette (sous total)	1 847 521	90,19	1 733 112	94,78
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 847 521	90,19	1 733 112	94,78
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145 000	7,08		
Emprunts et dettes financières diverses	18 512	0,90	40 736	2,23
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 270	0,84	23 429	1,28
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	13 587	0,66	23 315	1,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 485	0,32	7 903	0,43
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	200 854	9,81	95 382	5,22
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 048 375	100,00	1 828 494	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



RESEAU INITIATIVE GRAND NANCY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		29 890		19,02		28 784		13,88		1 106		3,84	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services													
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		89 126		56,70		110 600		53,32		-21 474		-19,41	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions													
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles		800		0,51						800		N/S	
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		1 463		0,93		1 592		0,77		-129		-8,09	
Total des produits d'exploitation (I)		121 278		77,15		140 977		67,97		-19 699		-13,96	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		95 191		60,56		64 494		31,09		30 697		47,60	
Aides financières		989		0,63						989		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés		198		0,13		374		0,18		-176		-47,05	
Salaires et traitements		38 728		24,64		71 326		34,39		-32 598		-45,69	
Cotisations sociales		14 010		8,91		29 223		14,09		-15 213		-52,05	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		408		0,26		887		0,43		-479		-53,99	
Dotations aux provisions													
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles													
Reports en fonds dédiés													
Autres charges		1 106		0,70		2 790		1,35		-1 684		-60,35	
Total des charges d'exploitation (II)		150 630		95,83		169 094		81,53		-18 464			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-29 351		-18,66		-28 117		-13,55		-1 234		-4,38	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participation													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé													
Autres intérêts et produits assimilés		6 042		3,84		6 329		3,05		-287		-4,52	
Reprises sur dépréciations et provisions		29 869		19,00		60 104		28,98		-30 235		-50,29	
Différences positives de change													
Produits des immobilisations financières cédées													
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (III)		35 911		22,85		66 433		32,03		-30 522		-45,93	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		46 745		29,74		35 366		17,05		11 379		32,17	
Intérêts et charges assimilées		30 405		19,34		65 459		31,56		-35 054		-53,54	
Différences négatives de change													
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées													



RESEAU INITIATIVE GRAND NANCY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des charges financières (IV)	77 150	49,08	100 825	48,61	-23 675 -23,47
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-41 239	-26,23	-34 392	-16,57	-6 847 -19,90
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-70 591	-44,90	-62 509	-30,13	-8 082 -12,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS:					
Total des produits exceptionnels (V)					
CHARGES EXCEPTIONNELLES:					
Total des charges exceptionnelles (VI)					
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)					
Participation des salariés aux résultats (VII)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)			448	0,22	-448 -100,00
Total des produits (I + III + V)	157 190	100,00	207 410	100,00	-50 220 -24,20
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	227 780	144,91	270 367	130,35	-42 587 -15,74
EXCEDENT OU DEFICIT	-70 591	-44,90	-62 957	-30,34	-7 634 -12,12

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Dons en nature					
Prestations en nature	1 872				
Bénévolat	78 840		109 740		
TOTAL	80 712		109 740		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature	1 872				
Personnel bénévole	78 840		109 740		
TOTAL	80 712		109 740		



A – ACTIVITE DE L'EXERCICE 2025

L'exercice social clos le 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 2 048 375 €.

L'exercice 2025 se solde par un déficit de 70 591 € contre un déficit de 62 957 € au titre de l'exercice précédent.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26 mars 2026 par le Conseil d'Administration d'Initiative Grand Nancy.

B – STRUCTURES FINANCIERES

Le tableau des flux de trésorerie permet de constater une situation de trésorerie au 31 décembre 2025 de + 906 034 € contre + 410 921 € au 31 décembre 2024.

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Il s'agit de l'exercice de première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Il s'agit d'un changement de réglementation, et donc d'un changement de méthode comptable.

A ce titre, le nouveau règlement intègre dans le résultat d'exploitation des comptes auparavant inscrits dans le résultat exceptionnel. Tel est le cas pour l'association le résultat des cessions d'actifs immobilisés qui se trouve en exploitation s'élève à – 189 euros (moins-value) alors qu'anciennement il était comptabilisé en exceptionnel.



A – METHODE GENERALE

Les plates formes d'initiative s'engagent à appliquer les normes comptables définies par le réseau, constituant une interprétation homogène des pratiques comptables en lien avec leurs activités.

Les comptes annuels de l'exercice 31/12/2025 ont été élaborés et sont présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC) et le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 applicable à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025.
- Des Normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06.

Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécialités de gestion des plates formes Initiative France.

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes sous les réserves 2025 mentionnées ci-après,
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Résultat

Des comptes de résultats distincts entre le fonctionnement et la gestion des fonds de prêt sont présentés en annexe.

Le résultat de l'exercice 2024 se décompose de la manière suivante :

Résultat net comptable de l'exercice	Déficit	- 70 591
dont		
Quote-part de résultat sur le fonctionnement	Déficit	-15 498
Quote-part de résultat sur la gestion du fonds de prêt	Déficit	-7 811
Quote-part de résultat sur le fonds de prêt	Déficit	-47 281

Résultat global fonds de Gestion = - 55 092 (déficit)
Dont quote-part sans droit de reprise = - 51 180
Dont quote-part avec droit de reprise = - 3 912

B – METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

B-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Matériels	1 an
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 5 ans
Mobilier	5 ans

B-2 CREANCES

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

B-3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

B-4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation. Cette valorisation permet de prendre en compte le travail bénévole réalisé par les membres du comité d'agrément et les organismes mettant gracieusement du personnel à disposition du FPIL.

La valorisation de ce temps passé est évaluée à 80 712 euros pour 2025 contre 109 740 euros en 2024. Le détail est le suivant :

Comités PH		1 101	60	66 060
Près Comités		203	60	12 180
Accompagnement amont		10	60	600
Frais kilométriques				1 872
		2 048	60	80 101
TOTAL valorisation bénévolat				80 712

B-5 ENGAGEMENTS DONNES ET RECUES

Les avances remboursables aux APH par les comités d'engagement et non versés à la clôture de l'exercice sont indiquées en engagements dans l'annexe des comptes annuels.

Les subventions sont comptabilisées dès qu'elles sont accordées, c'est-à-dire dès réception de la notification de la décision d'attribution. En contrepartie, le compte 441 « subvention à recevoir » est débité. Il est crédité lors du versement effectif de la subvention par le débit d'un compte de trésorerie. A la clôture de l'exercice, en présence d'une clause résolutoire existante dans la convention et d'une probabilité de survenance de l'événement, l'association sera amenée à enregistrer une provision pour risques du montant partiel ou total.

A – LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 751		2 837	2 914
Autres participations				
Immobilisations financières	1 414 134	321 100	557 436	1 177 798
Total	1 419 886	439 599	560 273	1 180 713

Chiffres exprimés en €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 070	408	1 848	2 630
Titres mis en équivalence				
Immobilisations financières	51 908	46 745	29 869	68 784
Total	55 978	47 153	31 717	71 414

Chiffres exprimés en €

Le détail des immobilisations financières**1- Suivi des prêts décaissés à l'actif du bilan**

Prêts immobilisés	31/12/2025		31/12/2024	
	montant	quantité	montant	quantité
total	321 100	54	438 500	57

Prêts immobilisés	31/12/2025	31/12/2024
01-janv	1 384 134	1 572 692
Décaissés	321 100	438 500
Remboursés	-461 861	-501 150
Pertes remboursées BPI	-65 170	-60 448
Abandons de créances	-30 405	-65 459
total	1 147 798	1 384 134

2- Suivi des Provisions au 31.12.2025

N° compte	Solde 01/01/25	Nouv 2025	Rbts 2025 hors BPI	Solde 31/12/25	Pertes 2025	Solde après BPI	Taux 2024	Provision 31/12/2024	Taux 2025	DOTATION	REPRISE	Provision 31/12/2025
2748008690	4 590,00			4 590,00		1 377,00	75%	1032,75	100%	344,25		1 377,00
2748008210	2 970,00		1 620,00	1 350,00		1 350,00	100%	2970,00	100%		1 620,00	1 350,00
2748007890	1 955,00			1 955,00		1 955,00	100%	1955,00	100%			1 955,00
2748008702	1 023,00		396,00	627,00		188,10	100%	306,90	100%		118,80	188,10
2748007691	1 088,00	748,00		1 836,00	550,80	0,00	100%	326,40			326,40	0,00
2748007692	1 088,00	748,00		1 836,00	550,80	0,00	100%	326,40			326,40	0,00
2748007630	425,00		425,00	0,00		0,00	100%	425,00			425,00	0,00
2748007570	507,00		338,00	169,00		50,70	100%	152,10			101,40	50,70
2748006400	468,00	805,00		1 273,00		1 273,00	75%	351,00	75%	603,75		954,75
2748008660	4 675,00		2 100,00	2 575,00		2 575,00	100%	4675,00	100%		2 100,00	2 575,00
2748008701	3 162,00		1 224,00	1 938,00		969,00	100%	1581,00	100%		612,00	969,00
2748005720	2 200,00			2 200,00		2 200,00	75%	1650,00	75%			1 650,00
2748008240	4 529,20		1 385,80	3 143,40		943,02	100%	1358,76	100%		415,74	943,02
2748006692	2 400,00		2 400,00	0,00		0,00	25%	600,00	0%		600,00	0,00
2748009550	595,00			595,00		297,50	100%	297,50	100%		297,50	0,00
2748008600	6 528,00		1 836,00	4 692,00		2 346,00	75%	2448,00	75%		688,50	1 759,50
2748009032	6 084,00		2 028,00	4 056,00		2 028,00	100%	3042,00	100%		1 014,00	2 028,00
2748008280	9 690,00			9 690,00	5 814,00	0,00	100%	5814,00			5 814,00	0,00
2748007911	1 105,00		1 020,00	85,00		25,50	100%	331,50	0%		331,50	0,00
2748009012	10 160,00			10 160,00	3 048,00	0,00	100%	3048,00			3 048,00	0,00
2748009011	9 906,00			9 906,00	2 971,80	0,00	100%	2971,80			2 971,80	0,00
2748008070	3 400,00		1 000,00	2 400,00		720,00	75%	765,00	75%		225,00	540,00
2748009600	8 648,00			8 648,00		8 648,00	50%	4324,00	100%	4 324,00		8 648,00
2748007700	2 550,00		2 550,00	0,00		0,00	50%	382,50	0%		382,50	0,00
2748008990	9 906,00		4 064,00	5 842,00		1 752,60	50%	1485,90	0%		1 485,90	0,00
2748009033	6 084,00		2 028,00	4 056,00		2 028,00	100%	3042,00	100%		1 014,00	2 028,00
2748009782	1 966,11			1 966,11		589,83	50%	294,92	75%	147,45		442,37
2748008651	7 098,00			7 098,00	2 129,40	0,00	100%	2129,40	0%		2 129,40	0,00
2748008652	875,00			875,00	262,50	0,00	100%	262,50	0%		262,50	0,00
2748007730	510,00		510,00	0,00		0,00	100%	255,00			255,00	0,00
2748009110	9 652,00			9 652,00	4 826,00	0,00	100%	2895,60	0%		2 895,60	0,00
2748007900	2 720,00		2 720,00	0,00		0,00	50%	408,00	0%		408,00	0,00
2748009031		4 394,00		4 394,00		2 197,00			100%	2 197,00		2 197,00
2748008882		1 020,00		1 020,00	306,00	0,00						0,00
2748007800		2 794,00		2 794,00	1 397,00	0,00						0,00
2748007920		8 128,00		8 128,00	2 438,40	0,00						0,00
2748008132		2 040,00		2 040,00	612,00	0,00						0,00
2748008133		2 040,00		2 040,00	612,00	0,00						0,00
2748008131		2 040,00		2 040,00	612,00	0,00						0,00
2748009052		4 191,00		4 191,00	1 257,30	0,00						0,00
2748009051		4 191,00		4 191,00	1 257,30	0,00						0,00
2748009020		3 520,00		3 520,00	1 760,00	0,00						0,00
2748009700		2 644,20		2 644,20		793,26			100%	793,26		793,26
2748008800		5 080,00		5 080,00		3 048,00			100%	3 048,00		3 048,00
2748008330		2 366,00		2 366,00		709,80			100%	709,80		709,80
2708008450		6 096,00		6 096,00		1 828,80			100%	1 828,80		1 828,80
2748008460		4 394,00		4 394,00		1 318,20			100%	1 318,20		1 318,20
2748008740		4 320,00		4 320,00		2 160,00			100%	2 160,00		2 160,00
2748008760		2 550,00		2 550,00		1 275,00			75%	956,25		956,25
2748008950		2 550,00		2 550,00		765,00			100%	765,00		765,00
2748009432		3 672,00		3 672,00		1 101,60			50%	550,80		550,80
2748009501		8 820,00		8 820,00		4 410,00			50%	2 205,00		2 205,00
2748009680		3 810,00		3 810,00		1 143,00			100%	1 143,00		1 143,00
2748009691		8 813,57		8 813,57		4 406,79			75%	3 305,09		3 305,09
2748009692		8 813,57		8 813,57		4 406,79			75%	3 305,09		3 305,09
2748009832		6 711,90		6 711,90		2 013,57			100%	2 013,57		2 013,57
2748009871		1 209,72		1 209,72		362,92			50%	181,46		181,46
2748009872		1 306,48		1 306,48		391,94			50%	195,97		195,97
2748009941		2 159,14		2 159,14		1 079,57			50%	539,79		539,79
2748009971		8 305,10		8 305,10		3 322,04			100%	3 322,04		3 322,04
2748009972		8 305,10		8 305,10		3 322,04			100%	3 322,04		3 322,04
2748009151		3 774,00	1 224,00	2 550,00		1 275,00			100%	1 275,00		1 275,00
2748008980		14 805,00	5 076,00	9 729,00		4 864,50			100%	4 864,50		4 864,50
2748009152		3 876,00	1 224,00	2 652,00		1 326,00			100%	1 326,00		1 326,00
				0,00		0,00				0,00		0,00
	128 557,31	151 040,78	35 168,80	244 429,29	30 405,30			51 907,93		46 745,11	29 868,94	68 784,10

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés = 50 %
- Plus de 6 impayés = 75 %
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien = 100 %
- En cas de cessation d'activité = 100 %

3- Parts sociales Caisse Epargne pour un montant de 30 000 euros

B – CREANCES

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation du poste et dans les méthodes d'évaluation retenues.

Les Créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une Provision pour Dépréciation est pratiquée lorsque la Valeur d'Inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances au 31 décembre 2025 s'élèvent à 11 890 euros. Elles comprennent en totalité des factures à établir, le détail est le suivant :

- Le solde 2025 au titre de la mise à disposition de Mr Jean-Pierre ARFEUIL dans le cadre de l'expérimentation Innovation Grand Est pour un montant de 3 000 euros
- Le solde 2025 au titre de la mise à disposition de Mme Leslie MERCIER au profit de la plateforme Initiative Lorraine Nord pour 6 490 euros
- Refacturation au titre de l'accélérateur IGE pour 2 400 euros

Les autres créances s'élèvent 21 153 euros, le détail est le suivant :

- Subvention REGION GRAND EST à recevoir pour 20 582 euros
- Fournisseurs avoirs à recevoir pour 571 euros

ECHEANCE DES CREANCES

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé financiers	1 177 798	460 824	716 974
Actif circulant et charges d'avance	33 043	33 043	
Total	1 210 841	493 867	716 974

Chiffres exprimés en €

C – DISPONIBILITES

Les Comptes de Banque sont tenus à l'émission et font l'objet d'un état de rapprochement.

- CIC Est Fonctionnement 67 764
- Produits financiers à recevoir 0



- Trésorerie Fonctionnement = 67 764 euros

- CIC Est Dotation	120 206
- CE Dotation	4 950
- CIC Livret	307 367
- CE Livret	84 000
- CRCA DAT BLEU	50 000
- CRCA	5 329
- Compte Excédent CRCA	266 418

- Trésorerie Dotation Fonds = 838 270 euros

○ **TOTAL 906 034 euros**

D – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

0 €

Services extérieurs 0 €

A – FONDS PROPRES ET RESERVES

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise:				
Apport sans droit de reprise	1 573 840	185 000	39 640	1 719 200
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (1)				
SOUS TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 573 840	185 000	39 640	1 719 200
Fonds propres avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise	134 821		3 396	131 425
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Autres réserves (1)				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	134 821		3 396	131 425
TOTAL FONDS PROPRES (I+II)	1 708 661	185 000	43 036	1 850 625

(1) Réserves SPE

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		67 486
SOLDE		67 486

B – FONDS DEDIES

Néant

C – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Néant

D – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant

C – DETTES

La totalité des Dettes sont à - 1 an à l'origine excepté l'emprunt CRCA

Le solde de l'emprunt s'élève à 145 000 euros au 31.12.2025, dont :

- -1 an = 30 000 euros
- Entre 1 et 5 ans = 115 000 euros

Le détail des autres comptes rattachés aux différentes rubriques du poste « Dettes » est le suivant :

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs	17 270
Dettes fiscales et sociales	8 403
Autres dettes	0
TOTAL	25 673

Aucune modification n'est intervenue dans l'évaluation des comptes.

ECHEANCE DES DETTES

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	145 000	30 000	115 000	
Dettes financières diverses	18 512	18 512		
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs	17 270	17 270		
Dettes fiscales et sociales	13 587	13 587		
Dettes sur immobilisations				
Groupe & Associés				
Autres dettes	6 485	6 485		
Produits constatés d'avance				
Total	200 854	85 854	115 000	

Chiffres exprimés en €

Les autres dettes pour 6 489 euros comprennent le solde des écarts entre le suivi des prêts et les encaissements 2025 et des exercices antérieurs pour un montant de 5 509 euros et le solde des garanties BPI à reverser pour un montant de 976 euros.

A – VENTILATION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

FINANCEURS	NATURE DES SUBVENTIONS	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Conseil Régional	Subvention de fonctionnement	35 926	55 300	65 800	71 500
Métropole Grand Nancy	Subvention de fonctionnement	50 000	50 000	50 000	50 000
BPI	Subvention de fonctionnement	3 200	5 300		
Total		89 126	110 600	115 800	121 500

B – REPRISE ET DOTATION PROVISION EXPLOITATION

De gestion courante, les montants concernent :

- Reprise de provision sur les subventions pour 0
- Dotation de provision sur des subventions pour 0

C – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

- Produits Financiers au titre des placements financiers 6 042
- Reprise provision dépréciation des immob financières 29 869
 - Total des produits financiers 66 433 euros
- Dotation provision sur les immob financières 46 745
- Abandon créances immobilisations financières 30 405
 - Total des charges financières 100 825 euros

D – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Néant

E – CHARGES D'EXPLOITATION

Aucune modification n'est intervenue dans l'évaluation des comptes.

F – CHARGES DE PERSONNEL

L'effectif de l'association présente ainsi au 31 décembre 2025 :

	2025	2024
Direction et Cadres	1	1
Employés et Agent de maîtrise	1	1
	2	2

G – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 3 543 € TTC.

L'intégralité de ces honoraires a été facturée au titre du contrôle légal des comptes.

H – IMPOT SOCIETE

Néant

A – ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Néant

B – EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS

Néant

C – AUTRES ENGAGEMENTS

Les avances remboursables aux APH par les comités d'engagement et non versés à la clôture de l'exercice s'élèvent 183 800 euros soit 25 prêts.

D – EVENEMENTS POSTERIEUX A LA CLOTURE

Néant

Budget réalisé 2025 et 2024 INITIATIVE GRAND NANCY					
CHARGES	31/12/2025	31/12/2024	PRODUITS	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	5 000	5 000	Région	5 000	5 000
Commissaire aux comptes	3 543	2 315			
Honoraires recouvrements	4 758		Produits divers	491	0
Frais publication compte			Pdt sur ext ant intérêt et Cac		0
Valorisation bénévolat			Valorisation bénévolat		0
Sous total Gestion fonds de prêts	13 302	7 315	Sous total Gestion fonds de prêts	5 491	5 000
			Déficit sur la gestion du fonds de prêt	7 811	2 315
Abandon de créances	30 405	65 459	Reprises sur provision Avances remb	29 869	60 104
Provisions sur Avances remboursables	46 745	35 366	Produits financiers		
Sous Total Fonds de Prêt	77 150	100 825	Sous Total Fonds de Prêt	29 869	60 104
			Déficit sur le fonds de prêt	47 281	40 721
Sous-total Gestion des fonds (1)	90 452	108 140	Sous-total Gestion des fonds (1)	35 360	65 104
Coût de personnel	98 356	120 313	Région Grand Est	30 926	50 300
Salaires et traitements	33 728	66 326	Métropole Grand Nancy	50 000	50 000
Charges sociales et fiscales	14 208	29 597	Mise à disposition de moyen humain	11 890	16 723
Prestations EGEE	2 750	3 930	Cotisations	18 000	11 811
Prestations administratives	32 741	4 867	Partenaires Privés	0	0
Prestations GAP	14 929	15 593	BPI	3 200	5 300
Pertes et dépréciations des subventions		0	Recettes diverses	0	250
Pertes sur Subventions	0	0	Reprise sur provision Subventions		
Dotation aux Provisions subventions	0	0			
Frais administratifs et gestion courante	37 575	40 579	Produits divers	972	1 592
Frais structure(loyer,locations ...)	10 990	13 222			
Frais postaux et télécom	2 221	2 984			
Cotisations diverses	4 008	4 288			
Fournit., photocopies, doc, informatique	4 953	6 030			
Honoraires	9 059	6 517			
Missions, déplacements	2 821	2 281			
Frais bancaires	1 392	1 189	Produits financiers net IS	6 042	5 881
Frais de réception	1 026	1 279			
Frais divers	1 106	2 790			
Formation des plateformes	0	0			
Communication	0	0			
Notoriété (outils print:pochettes...)		0			
Valorisation bénévolat	80 712	109 740	Valorisation bénévolat	80 712	109 740
Sous-total actions "socle"	216 642	270 632	Sous-total actions "socle"	201 742	251 598
Valeur immob cédées	989	0	Prix cession des immob cédées	800	0
VNC	989		Prix cessions	800	
Dotation aux amortissements	408	887			0
Dotations	408	887			
Sous-total fonctionnement (2)	218 040	271 519	Sous-total fonctionnement (2)	202 542	251 598
Excédent de Fonctionnement			Déficit de fonctionnement	15 498	19 921
TOTAL (1)+(2)	308 492	379 659	TOTAL (1)+(2)	237 902	316 702
HORS BENEVOLAT	227 780	269 919	HORS BENEVOLAT	157 190	206 962
			Déficit Global	70 591	62 957